ENQUETE PUBLIQUE « PARC ÉOLIEN LES CHAMPEAUX »

A l'attention de Monsieur le Préfet de la Marne, M. Henry PRÉVOST

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur Monsieur Alain JACQUINET

Messieurs,

Déjà impactés par des éoliennes dans notre cadre de vie choisi pour sa beauté, sa tranquillité, la campagne ce sont des avantages mais aussi des inconvénients et l'éolien fait partie des nuisances qui affectent nos habitations ainsi que le tourisme « elle est belle votre région mais quel dommage ces éoliennes ».

Les 6 éoliennes du Projet des CHAMPEAUX vont « en rajouter une couche »

TROP de densification autour de NESLE LA REPOSTE histoire de « couper le souffle » (angle de respiration).

TROP dans la zone d'exclusion UNESCO à préserver car c'est une des richesses économiques de la région.

TROP proche des forêts pour assurer à l'avifaune une quiétude de développement

TROP basses (garde au sol inférieure à 30m) pour les chiroptères

TROP hautes et perpendiculaires aux couloirs migratoires pour la préservation de l'avifaune

TROP d'impact visuel la nuit

TROP de béton, trop d'emprise sur le sol

TROP proche des habitations (500 mètres c'était avant d'avoir des monstres de 150, 180, bientôt 240 mètres de hauteur) impacts sonores, visuels, qualité de vie et sûrement dévaluation immobilière

TROP d'impact sur la cohésion sociale et dégradation de l'ambiance de vie. Une consultation publique a eu lieu et elle devrait être respectée sinon déni démocratique. L'éolien ce sont des conflits entre habitants, communes, membres de conseils des collectivités locales et territoriales et parfois conflits d'intérêts au sein des conseils.

TROP de manque de bon sens et de cohérence. 10 000 éoliennes en France pour produire si peu de notre besoin énergétique (- de 10%) car si pas de vent, pas de production et il faut compenser (voir l'Allemagne et ses centrales à gaz et à charbon qui polluent à outrance). L'objectif n'est-il pas de décarboner ?

TROP dans nos campagnes, source de déperdition énergétique et pas assez proche des villes (lieux de consommation) si tant est que soit démontrée l'utilité de l'éolien.

TROP de finances et de chantage financier (collectivités locales) autour de l'éolien qui rapporte à quelques-uns et nuisent à la majorité des autres.

TROP c'est TROP et **MERCI** à vous de participer à la protection du territoire en refusant le projet (dans la Marne nous approchons les 500 éoliennes) Que cherche-t-on de plus ?

Respectueuses salutations.

ddt-participations-public@marne.gouv.fr